

Notice descriptive	
<b>Titre</b>	Arrêté du 3 octobre 2000 fixant la répartition des sièges de représentants du personnel au sein des comités techniques paritaires de la direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France, des directions départementales de l'équipement, du service des études techniques des routes et autoroutes, des centres d'études techniques de l'équipement, des services de navigation (texte non paru au Journal officiel)
<b>Numéro NOR</b>	EQUP0010161A
<b>Ministère</b>	Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
<b>Thématique de document</b>	Administration générale
<b>Type de document</b>	Arrêté
<b>Date de signature</b>	03-10-2000
<b>Date de publication</b>	10-11-2000
<b>Document</b>	A0200020.pdf